



Arrondissement de Waremme

COMMUNE DE 4350

REMICOURT

Rue Nouvelle Percée, n°5

Tél. : 019/54.40.34

Fax : 019/54.93.38

C.C.B. : 091-0004440-07

C.C.P. : 000-0019674-80

Correspondant : VANDERBEMDEN.

F.G.T.B. METAL LIEGE

Place Saint-Paul, 9

4000 LIEGE

N/Réf. : 2214.11/CV/JB.

Objet : Soutien de l'Administration communale de Remicourt aux travailleurs d'Arcelor-Mittal. Fermeture de la phase à chaud du bassin sidérurgique Liégeois.

Le Collège communal tient à exprimer le soutien et la solidarité de l'Administration communale de Remicourt aux travailleurs et aux familles touchés par la fermeture des infrastructures sidérurgiques Liégeoises.

Face aux efforts consentis par les travailleurs (flexibilité accrue, gel des salaires, ...), le Collège communal ne peut que déplorer l'attitude d'Arcelor-Mittal motivée uniquement par le profit à court terme et la rentabilité immédiate. Cette fermeture constitue un drame humain !

La sidérurgie reste un élément important de l'économie wallonne et particulièrement de l'économie liégeoise ; les pouvoirs publics ont consentis de nombreux efforts afin de pérenniser l'outil sidérurgique et assurer l'investissement d'Arcelor-Mittal.

Indubitablement Arcelor-Mittal n'a pas tenu ses engagements.

Le Collège communal s'associe aux réactions des différents responsables politiques demandant une mobilisation des forces vives régionales afin de conserver et préserver l'outil sidérurgique liégeois.

PAR LE COLLEGE,

Le Secrétaire communal,

Christian VANDERBEMDEN.



Le Bourgmestre,

Jean-Marie HEYNE.